



### Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



### Public concerné

#### Médecins-généralistes



### Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



### Durée

Durée : **6h**

EPP connectée :

- oui
- non



### Tarif

342€



### Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Dr D'Alessandro Eugénie



### Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisme de formation pour  
professionnels de santé.

## Déploiement de l'activité physique adaptée - APA : la prescription par les médecins

PAGE N°1

Numéro d'action DPC :

**9659 2425 177**



### Résumé de la formation

L'activité physique est une composante essentielle de la prévention primaire pour lutter contre l'inactivité physique et la sédentarité et prévenir la survenue de pathologies. L'activité physique a également un intérêt majeur en thérapeutique pour la prise en charge des maladies chroniques. Pratiquée dans des conditions adaptées, une activité physique régulière participe au traitement de ces maladies, permet de diminuer de façon considérable les complications et les récives.

En France, une personne sur quatre souffre d'une maladie chronique et, à partir de 65 ans, ce sont trois personnes sur quatre. Les maladies chroniques favorisent un processus de sédentarisation et de perte de confiance dans ses capacités physiques. La prise en charge globale de ces maladies et la prévention de leurs complications constituent des enjeux majeurs pour le maintien de la qualité de vie et de l'autonomie.

Plusieurs études tendent à montrer qu'une prescription médicale d'activité physique et l'accompagnement qu'elle suppose est un facteur de motivation et d'adhésion à une pratique régulière, notamment chez les patients les plus fragiles. Une ordonnance écrite aurait en moyenne deux fois plus de chances d'être convertie en actes qu'un conseil oral. La prescription d'activité physique a donc toute sa place dans la pratique quotidienne des médecins.

Cette action est destinée à l'évaluation des pratiques professionnelles en matière de prescription de l'activité physique adaptée par les médecins généralistes. La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'audit clinique



### Objectifs de la formation

- Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.
- Evaluer ses pratiques professionnelles.
- Analyser les résultats.
- Identifier un plan d'action.
- Réévaluer ses pratiques professionnelles.



## Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



## Public concerné

### Médecins-généralistes



## Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



## Durée

Durée : 6h

EPP connectée :

- oui
- non



## Tarif

342€



## Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Dr D'Alessandro Eugénie



## Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut

pas agrément de l'Etat.

Organisme de formation pour  
professionnels de santé.



Comprendre le déroulé de votre EPP en 4 étapes :

# 01

### Téléchargez vos documents.

Freeforma met à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP.

Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

# 02

### Évaluation initiale - audit clinique.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'audit, vous répondez à une série de questions.

# 03

### Actions d'améliorations de vos pratiques.

À partir des résultats de votre audit clinique initial et des recommandations associées, vous analysez vos pratiques, identifiez les écarts et mettez en œuvre un plan d'actions structuré inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

# 04

### Évaluation finale - audit clinique.

3 mois après votre audit clinique initial, en autonomie, réalisez le deuxième tour de l'audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques. Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.



### Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



### Public concerné

#### Médecins-généralistes



### Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



### Durée

Durée : 6h

EPP connectée :

- oui
- non



### Tarif

342€



### Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Dr D'Alessandro Eugénie



### Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut

pas agrément de l'Etat.

Organisme de formation pour  
professionnels de santé.



### Méthodes pédagogiques mobilisées

Une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.



### Modalités, délais & accès à la formation

Les inscriptions se font depuis le site [www.mondcp.fr](http://www.mondcp.fr).

Les inscriptions ont lieu jusqu'à la veille effective du démarrage de la session de sous réserve du nombre de places disponibles.

La formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

La plateforme digitale est sécurisée et accessible 24/7.

**À savoir :** chaque apprenant dispose d'un accès personnel à la plateforme.

Nos équipes d'assistance technique ([audit.freeforma@gmail.com](mailto:audit.freeforma@gmail.com)) et pédagogique ([maformation@freeforma.fr](mailto:maformation@freeforma.fr)) sont disponibles tout au long de la formation afin de vous accompagner dans votre parcours.



### Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Conformément à notre engagement en faveur de l'accessibilité, toute personne en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques peut bénéficier d'un accompagnement individualisé. Notre référente handicap étudie les demandes et propose, si nécessaire, des aménagements adaptés dans le cadre d'un projet personnalisé de formation.

**Contact :** [contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr) - 04.91.22.51.47



### Modalités d'évaluation de la formation

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.



### Validation de la formation

Attestation de réalisation en fin de formation.